

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	7 (1862)
<b>Heft:</b>	15
<b>Artikel:</b>	L'armée prussienne et les manœuvres de Cologne en 1861 [suite et fin]
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-347245">https://doi.org/10.5169/seals-347245</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE

## SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, lieutenant-colonel fédéral.

---

N<sup>o</sup> 15

Lausanne, 6 Août 1862.

VII<sup>e</sup> Année

---

**SOMMAIRE.** — L'armée prussienne et les manœuvres de Cologne en 1861 (*suite et fin.*) — Guerre d'Amérique. — Cours de répétition d'artillerie à Aarau. — Société militaire fédérale. *Réunion annuelle de 1862.* — Nouvelles et chronique.

---

### L'ARMÉE PRUSSIENNE ET LES MANŒUVRES DE COLOGNE EN 1861.

(*Suite et fin.*)

En suite des manœuvres auxquelles il a assisté M. Favre émet le jugement suivant sur l'armée prussienne:

« L'impression générale est des plus favorables, sur tous les points, hormis sur un seul qui m'a paru n'être pas tout à fait à la hauteur des autres: je veux parler de la tactique, qui ne me semble pas répondre aux exigences de la science moderne. En disant cela, je n'entend point parler du fait que telle ou telle manœuvre aurait pu être exécutée différemment, tel corps placé dans une autre position, telle attaque conduite autrement. Dans de semblables manœuvres, où les balles ne viennent pas vous faire payer immédiatement vos erreurs, il est impossible de ne pas commettre de fautes. Pour l'instruction des officiers il peut être utile, dans le moment, de discuter et de relever ce genre de fautes, mais plus tard, cette critique perd tout intérêt, toute importance, et ne peut fournir une base suffisante pour apprécier la tactique d'une armée. Je me permettrai seulement de signaler deux ou trois traits assez saillants, dont je n'ai pas été le seul à être frappé, et qui pourraient avoir de l'importance dans une guerre.

Et d'abord l'artillerie me semble souvent ne pas soutenir assez vigoureusement l'infanterie. J'ai cru remarquer des moments où son

absence se faisait sentir, d'autres où elle aurait dû préparer une attaque, et où elle n'était pas en force suffisante. Parfois elle arrivait trop tard en ligne. Et pourtant les chevaux sont excellents, les conducteurs adroits, les chefs instruits. Serait-ce que le système d'affût est trop lourd, et que les pièces sont difficiles à traîner dans des terres labourées, tandis que la cavalerie et l'infanterie sont remarquablement agiles? Serait-ce peut-être aussi que l'artillerie, placée sous le commandement des généraux de division, attend trop souvent leurs ordres pour avancer, au lieu de deviner par intuition, d'après le terrain et le mouvement des autres troupes, l'emplacement où elle doit se mettre en batterie et de s'y porter rapidement d'elle-même? N'y a-t-il pas aussi, dans les troupes de race allemande, une crainte exagérée de compromettre l'artillerie. Je sais que cette crainte provient des sentiments les plus honorables, car si l'infanterie, en résistant jusqu'au dernier moment, ne fait que se couvrir de gloire, et ne risque que son existence, l'artillerie redoute toujours de voir son honneur compromis par la perte de ses canons. Mais ce sentiment d'honneur, s'il est poussé trop loin, risque de nuire à l'ensemble de l'action.

Si j'insiste là-dessus, c'est que j'ai souvent remarqué cette même tendance dans notre artillerie suisse : combien de fois, dans les manœuvres de nos propres troupes, ai-je vu dans une belle et bonne position défendue par de l'infanterie et du canon, l'artillerie tirer sur l'ennemi tant qu'il était éloigné; puis au moment où il approchait, au moment où il attaquait à la baïonnette en colonne serrée, et où le boulet et la mitraille auraient fait de terribles ravages, je voyais l'artillerie remettre rapidement ses pièces sur l'avant-train pour aller, disait-elle, chercher en arrière une bonne position, laissant l'infanterie se tirer d'affaire comme elle pouvait; c'est dans ce moment-là, au contraire, qu'elle devrait redoubler son feu et jouer le tout pour le tout, car c'est là la seule condition de résistance, et si on ne veut pas lutter à outrance, mieux vaut ne pas tenir dans une position que d'y faire tuer des hommes inutilement. Dans un combat sérieux, ce serait, je crois, une tactique funeste, que de retirer l'artillerie au moment le plus vif par crainte de la compromettre. Là où l'on risque des centaines d'hommes, on peut bien risquer des canons, qui doublent ou triplent, par leur présence, la chance de repousser l'ennemi. Une batterie bien placée, bien servie et flanquée par de l'infanterie qui tient bon, est presque inabordable de front et court peu de dangers. C'est ce dont je voudrais que tous nos capitaines d'artillerie fussent bien persuadés.

Pour en revenir à l'armée prussienne, j'ai remarqué, dans certaines

occasions, une batterie d'artillerie isolée dans un intervalle si grand qu'à cinq cents pas, soit à droite, soit à gauche, il n'y avait point d'autre troupe, sauf toutefois la compagnie de soutien qui ne quitte jamais la batterie, mais qui, dans une plaine, et à pareille distance de tout secours, est complètement insuffisante; un régiment ou seulement nn escadron ennemi l'aurait enlevée sans coup férir. Il semble que je me contredis, en reprochant à l'artillerie tantôt de ne pas s'exposer assez, tantôt de s'exposer trop, et pourtant je crois que cette contradiction n'est qu'apparente; car dans le premier cas, la faute vient plutôt du commandement de la batterie qui n'avance pas à temps, ou redoute de la compromettre, et dans le dernier cas où la batterie a été envoyée à un poste fixé, la faute vient plutôt des chefs qui n'ont pas bien calculé le mouvement de leurs brigades, et ont laissé un trop grand intervalle où l'artillerie s'est trouvée isolée et en danger. Le vide s'est fait là où il n'aurait pas dû se faire.

La manœuvre des tirailleurs s'exécute par une série de groupes isolés plutôt qu'en chaîne. On se rappelle qu'ils sont fournis par le troisième rang, et que ces groupes, pour prévenir une consommation abusive ou intempestive des munitions, sont toujours dans la main d'un chef qui leur commande le feu, souvent même, à ce qu'il m'a paru, homme par homme en indiquant la distance et le but. Tous les mouvements de tirailleurs sont bien réglés, bien commandés, mais paraissent peut-être manquer un peu de vie, de rapidité et d'initiative. Le pas de course est rarement employé; les tirailleurs ne se déplient pas devant la ligne de bataille, et ne se replient pas derrière elle avec la même promptitude que dans d'autres armées; et pourtant le fusil à aiguille est, sous certains rapports, très favorable à ce genre de combat, car il se charge avec facilité dans toutes les positions, et l'homme embusqué ou couché, n'a pas besoin d'exécuter tous les mouvements souvent difficiles de la charge à la baguette. On a quelquefois reproché au système militaire prussien, non-seulement de ne pas favoriser l'initiative chez le soldat, mais de la diminuer par l'action d'une discipline trop serrée. C'est peut-être dans le combat en tirailleurs que ce reproche serait le plus fondé. Il est d'abord difficile à ce même soldat qu'on dresse à une immobilité si parfaite dans le rang, à un alignement si rigide, d'oublier cette contrainte dès qu'il est en tirailleur; la nature factice que la discipline lui a donnée domine trop; il attend toujours le commandement, et si en outre le règlement de tirailleurs exige que, dans certains cas, il attende, pour faire feu, l'ordre de son chef, on comprend très-bien que le tout manque un peu de spontanéité. Je sais que, pour que l'initiative dans les mouvements puisse être permise au soldat, il faut que celui-ci ait

reçu une éducation militaire spéciale, et qu'on lui ait enseigné à discerner ce qu'il doit faire par lui-même dans chaque cas particulier ; mais il y a des troupes dont l'intelligence et le savoir-faire se développent par cette éducation, et qui arrivent à un haut degré d'initiative dans ce genre de combat, sans cesser d'être dans la main de leurs chefs. Parfois aussi, cette éducation dépasse la limite raisonnable, l'élan spontané l'emporte sur la discipline, le chef n'est plus maître, et si malgré cela le courage des soldats lui donne encore souvent la victoire, malheur au jour de la défaite ! la retraite sera une déroute. Il faut chez le soldat développer l'intelligence et la science de la lutte dans une certaine mesure, proportionner la liberté qu'on lui laisse, au degré de son aptitude, de manière à ce que le lien de la discipline ne soit jamais brisé.

Du reste, ce besoin de maintenir le soldat immédiatement sous la main du chef, cet idéal peut-être un peu exagéré de la discipline, est un trait caractéristique du système prussien. C'est encore cette même idée qui, dans leur tactique, est la cause d'une disposition qui me paraît dangereuse et que je dois signaler : l'abus dans l'emploi de la colonne serrée. Je n'avais pas assisté pendant une heure à la premier manœuvre, que ce fait m'avait singulièrement frappé. Non-seulement tous les mouvements s'exécutent par bataillons ployés en colonne serrée, ce qui est souvent très rationnel, non seulement la second ligne conserve habituellement cet ordre, mais leur première ligne de bataille reste presque toujours par bataillons en masse à distance de déploiement, même sous le feu de l'artillerie ennemie, et je crois être dans le vrai, en disant qu'on ne voit guère un bataillon se déployer que dans le moment où il veut faire feu. Cela m'a paru être poussé trop loin, car, dans ces masses épaisse, l'artillerie ferait de tels ravages, qu'elles seraient promptement détruites.

Je voyais ce système si généralement employé, qu'il était impossible de l'attribuer à quelque erreur des chefs de bataillons, et en allant aux informations j'appris que c'était le règlement. D'où peut provenir une pareille disposition réglementaire ? Voici l'explication qui m'en a été donnée. En 1813 et 1814, l'armée prussienne comptait dans ses rangs une grande proportion de soldats peu aguerris, recrues ou landwehr ; on sentit le besoin pressant, et dans ce cas parfaitement motivé, de les tenir toujours le plus possible sous la main du chef ; on manœuvra toujours en colonne serrée, on remporta la victoire, et cette ordonnance, se rattachant à de glorieux souvenirs, a survécu aux circonstances qui l'avaient fait naître. Dès lors la Prusse n'a pas eu de grande guerre, et la force de l'habitude qui, dans toutes les armées, est souvent un obstacle à de réels progrès aura probable-

ment fait conserver ce qui autrefois avait été une cause de succès.

C'est un des penchants naturels de l'esprit humain de s'attacher à la forme de la chose, en en perdant quelquefois de vue l'esprit et le but. Une méthode a eu jadis la meilleure raison d'être et a parfaitement réussi, on la conserve ; les circonstances changent, tout se modifie, la forme seule reste, et si l'on ne s'aperçoit pas à temps qu'elle est devenue vide de sens, on ne l'apprend quelquefois que par une cruelle expérience. Il en est un peu comme de cette sentinelle, qu'il était d'usage de placer sur une certaine pelouse devant le palais des empereurs de Russie. Personne n'avait jamais su à quoi elle servait. Un haut personnage curieux de remonter aux causes découvrit que, vingt ans auparavant, une princesse avait remarqué sur cette pelouse une admirable rose prête à éclore, et que voulant la réserver pour la fête de son fils, qui avait lieu deux jours après, elle y avait fait placer un factionnaire avec consigne d'empêcher de la cueillir. Vingt ans plus tard, la princesse, peut-être l'enfant, même la rose avaient disparu, mais la sentinelle était restée !

Je crois qu'il se fera, à la première affaire sérieuse, un changement dans ce système de colonnes serrées, mais il vaudrait mieux le modifier auparavant : car ce n'est pas sans un certain ébranlement qu'on peut faire combattre en ordre mince des troupes habituées à manœuvrer presque toujours en ordre profond. Le soldat doit se sentir moins bien soutenu, et il lui faut du temps pour s'y faire. Le Prussien, si discipliné et si brave, s'y formera très facilement, mais ce n'est pas sous le feu de l'ennemi qu'il faut d'abord l'accoutumer à cet ordre de bataille. Je ne crois pas m'exagérer les fâcheux effets de cette tendance, en pensant que les nouvelles armes rayées, portant si juste à de grandes distances, pourraient causer dans ces masses profondes de terribles ravages.

Il m'était difficile de ne pas être frappé du contraste qu'offrait sous ce rapport la tactique prussienne avec ce que je venais de voir quelques semaines auparavant à Châlons, où j'avais passé une journée lors d'une grande manœuvre faite en présence du roi de Suède. Les trois divisions qui formaient le corps d'armée du duc de Magenta étaient restées pendant toute la manœuvre avec leurs deux lignes entièrement déployées et avaient exécuté dans cet ordre, sans se ployer une seule fois en colonne, un mouvement offensif, une marche en avant de plus d'une lieue, avec une attaque tournante par l'aile gauche. J'avais été frappé de cette manière de manœuvrer, et des officiers français m'ont confirmé depuis, qu'elle leur était devenue beaucoup plus habituelle, l'usage des nouvelles armes ayant nécessité un plus grand emploi de l'ordre mince, et des troupes déployées.

Je ne veux rien exagérer, et je suis certain que les généraux prussiens savent dans l'occasion, suivant les circonstances, le but de l'action et la nature du terrain, combattre en ligne, tout comme les généraux français savent adopter au besoin les colonnes serrées; je n'ai voulu que signaler une tendance, et je ne puis m'empêcher ici de faire remarquer que c'est une des principales causes de la puissance militaire de la France, que de s'attacher à l'esprit des institutions plutôt qu'à leurs formes, de savoir, suivant les besoins du temps et les circonstances du moment, modifier promptement son système de guerre qu'elle subordonne au but à atteindre, sans donner trop d'importance au règlement, ou à la tradition.

L'emploi des colonnes de compagnies est assez fréquent, il vient souvent corriger l'inconvénient signalé précédemment, et c'est dans certaines circonstances une excellente formation dont les Prussiens savent habilement faire usage.

Quant aux dispositions contre la cavalerie, le carré se forme rapidement et facilement. Les grands côtés ont six rangs d'épaisseur: le premier rang s'agenouille, le second et le troisième font feu, les quatrième, cinquième et sixième sont inutiles. Les petites faces sont presque nulles et formées uniquement de quelques sous-officiers massés pour fermer l'interralle entre les grands côtés, et de quelques files extrêmes qui font face à droite et à gauche. Le feu de ces petites faces doit être insignifiant, et c'est probablement pour ce motif qu'on ne voit pas les carrés prussiens obliquer sur la ligne de bataille pour se flanquer mutuellement, disposition si avantageuse pour repousser une attaque de cavalerie. Le feu si nourri des fusils à aiguille compense sans doute en partie cet inconvénient. Ce carré offre encore une masse trop épaisse aux boulets ennemis; il a en outre le désavantage de ne réserver à l'intérieur qu'un vide insuffisant; impossible d'y faire réfugier les avant-trains d'une batterie. Ici encore, il y a un grand contraste avec le carré français, qui, maintenant, ne se forme que sur deux rangs, ayant au centre une réserve prête à renforcer le côté attaqué, et offre ainsi moins de prise aux coups de l'artillerie, mais aussi moins de solidité contre la cavalerie.

Pour entrer plus avant dans l'examen de la tactique des Prussiens, il faudrait une connaissance de leurs règlements que je ne possède pas; je n'ai voulu que signaler certains points qui ont dû être remarqués par ceux qui ont suivi ces manœuvres avec quelque attention. Mais il me semble qu'on peut toutefois conclure de ce qui précède, que cette armée a encore certains progrès à faire et certains changements à introduire pour mettre sa manière de combattre en rapport avec les effets des armes rayées; qu'elle n'est pas encore,

sous ce point de vue, au niveau du degré élevé où elle est parvenue dans les autres branches, au niveau du progrès qu'elle a réalisé par l'adoption des nouvelles armes qu'elle-même a créées.

Sous tous les autres rapports, l'infanterie m'a paru aussi excellente que belle ; elle manœuvre avec une grande rapidité, conservant pendant les mouvements un ordre parfait, et rentrant dans la tranquillité la plus complète dès qu'il sont terminés. Son règlement de manœuvre lui permet d'exécuter des mouvements rapides et difficiles, comme, par exemple, dans une marche en bataille, la formation en colonne d'attaque, en avant de la ligne, sans interrompre la marche. Elle possède une arme qui, par la rapidité du feu, doit lui assurer souvent une prépondérance marquée. Elle est bien équipée, bien habillée ; les hommes y sont remarquablement beaux et vigoureux : elle supporte admirablement les fatigues et paraît être une troupe sûre et solide, pleine de morale et de force.

La cavalerie est superbe. La tenue est simple et de bon goût. Les cavaliers sont de beaux hommes, montant très-bien et très-unis avec leurs chevaux. Le cheval est de belle race, plein de feu et de force ; il est bien soigné, et l'on voit que le cavalier appartient à une nation qui connaît et aime ce noble animal, ce qui est la condition fondamentale d'une bonne cavalerie. Non-seulement l'officier est brillant cavalier, mais il est amateur de chevaux et en possède souvent de fort beaux. Ce goût pour les chevaux s'étend même à l'officier d'infanterie, qui est bien en selle, et n'offre pas le spectacle que présente dans d'autres armées l'officier supérieur d'infanterie, mal à l'aise sur sa monture, parce qu'il l'a enfourchée pour la première fois de sa vie le jour où il a reçu l'épaulette à gros bouillons.

L'officier prussien est généralement instruit, intelligent, vif et prompt dans ses allures, d'apparence distinguée, rempli d'honneur et du sentiment du devoir, dévoué à son Roi et à son pays.

L'esprit de l'armée est excellent : discipline et soumission aux chefs, non pas discipline servile, mais empressement à faire son devoir ; une grande bonne volonté mêlée à un sentiment de dignité.

On sent que chez cette nation le métier des armes est le premier de tous, et que par sa nature, au moins autant que par la loi, tout Prussien est soldat. Il est fier de servir une patrie honorable, heureuse, libre d'une liberté sage, et l'armée est profondément nationale. Si le Prussien a ses antipathies, si l'idée de telle ou telle guerre lui sourit, c'est que ces antipathies remontent à de justes causes, car il n'est pas offensif, il n'est pas méprisant du droit des autres. Au fond, l'idée qui l'anime, depuis le roi jusqu'au soldat, c'est l'idée patriotique de la défense de son pays, bien plus que celle d'une guerre de

conquête. Il n'est pas de ceux qui se battront aussi volontiers pour une cause injuste que pour une bonne cause ; il n'est pas de ceux qui ne sauront jamais rendre justice ni à la bravoure d'un ennemi, ni à celle d'un allié.

Aussi est-ce une noble armée, et si, pour être sincère (et quel autre mérite ces impressions pourraient-elles avoir que celui de la sincérité), j'ai dû signaler certaines imperfections sous le rapport de la tactique, ce ne sont que de légères ombres au tableau.

Comme toute armée qui n'a pas fait la grande guerre depuis longtemps, l'armée prussienne manque peut-être de cette expérience que la guerre seule peut donner, de ces chefs dont le nom seul est un gage de victoire ; mais on peut être certain que, dans tout conflit européen où elle sera engagée, elle jouera un rôle brillant, parce qu'elle est bien organisée, bien armée, pleine d'honneur, de patriotism et d'énergie. »

---

On nous annonce que S. M. le roi de Prusse a daigné conférer à M. le lieutenant-colonel Favre la décoration de l'Aigle Rouge de 4<sup>me</sup> classe.

---

## GUERRE D'AMÉRIQUE.

La situation n'a pas sensiblement changé depuis notre dernier numéro. Il y a inaction complète devant Richmond, où Mc Clellan a enfin reçu d'importants renforts. Dans le Tennessee, un parti de cavalerie sécessionniste a réussi à capturer un régiment d'infanterie, le 9<sup>e</sup> Michigan, dans le village de Murfresboro !

La levée nouvelle de 300,000 hommes s'opère avec entrain, et, en attendant, le Congrès a pris diverses mesures pour aider à poursuivre la guerre.

Le Sénat a d'abord, pour éviter les complications, rejeté en séance secrète le traité conclu avec le gouvernement Juarez, et d'après lequel les Etats-Unis devaient faire au Mexique une avance de 11 millions de dollars. Les difficultés dont on craignait que cette convention ne devînt le sujet vis-à-vis de la France se trouvent donc écartées pour le moment.

Le bill de confiscation a été définitivement voté par les deux chambres, avec une rédaction nouvelle. La loi, telle qu'elle a passé, décrète contre le crime de trahison et de rébellion la peine de mort